



Lens, le 9 mai 2017

**Monsieur Xavier BERTRAND**  
**Président du Conseil Régional Hauts-de-France**  
**Madame Karine CHARBONNIER**  
**Vice-Présidente du Conseil Régional Hauts-de-France**  
Siège de Région  
151, Avenue du Président Hoover  
59 555 LILLE Cedex

**Objet : Mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation des Hauts-de-France (SRDEII)**

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

Le 30 mars dernier, l'assemblée régionale a adopté, sous votre présidence, le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation des Hauts-de-France. Structuré en cinq dynamiques économiques et en quatre plans d'actions, ce schéma constitue une véritable feuille de route pour notre grande Région au service d'une priorité majeure que nous partageons : l'emploi.

Comme vous le savez, en mars 2016, les Communautés d'agglomération de Lens-Liévin, de Béthune-Bruay Artois Lys Romane et d'Hénin-Carvin, accompagnées par le Département du Pas-de-Calais, ont uni leurs forces pour relever les grands défis de notre territoire : en particulier l'emploi, la formation, l'innovation, le rayonnement, l'activité économique.

C'est à ce titre que nous vous avons transmis, en date du 15 septembre 2016, notre contribution collective lors de la phase de concertation que vous aviez ouverte pour l'élaboration du SRDEII.

Nous avons la satisfaction de constater que les priorités que nous avons mises en avant, organisées en deux axes – « *Axe 1 Le Pôle Métropolitain de l'Artois veut constituer l'un des cœurs de la Troisième Révolution Industrielle dans les Hauts-de-France* » et « *Axe 2 : Le Pôle Métropolitain de l'Artois partage avec la Région le souhait d'agir sur les leviers qui permettent à la population de profiter effectivement des emplois créés* » – se retrouvent très largement dans le schéma adopté par l'assemblée régionale.

Attachés comme vous à sa mise en œuvre rapide, en articulation avec les territoires et en particulier avec les pôles métropolitains lorsqu'ils existent, nous vous proposons une rencontre dans les toutes prochaines semaines. Il s'agirait d'échanger, dans le cadre du plan Territoires que vous avez défini, notamment sur :

- L'identification des technopoles, incubateurs, accélérateurs, démonstrateurs, tiers-lieux qui pourraient être labellisés par la Région sur notre territoire ;
- La participation de notre territoire à la trame régionale des filières TRI (BTP, industries du futur, recyclage, énergies, bio-raffineries, matériaux, etc.) et au réseau « Ecole de la Troisième Révolution Industrielle » ;
- La préparation du futur conventionnement entre la Région et les 3 EPCI qui composent le Pôle Métropolitain de l'Artois sur les aides aux entreprises ;
- La préparation des plans locaux de développement que vous proposez ;
- Le développement sur notre territoire de l'ingénierie économique, son articulation avec les futures antennes régionales et la nouvelle Agence régionale de développement ;
- Etc.

Nous pourrions par ailleurs faire le point sur le volet économique / formation de l'« Engagement pour le renouveau du Bassin minier », présenté le 7 mars dernier par le Premier ministre à Oignies et que vous avez partagé : mobilisation des entreprises, de la formation et de l'innovation notamment pour la rénovation de 23.000 logements en 10 ans.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Président et Madame la Vice-Présidente, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Michel DAGBERT**

Président du Pôle  
Métropolitain de l'Artois

**Sylvain ROBERT**

Président de la Communauté  
d'agglomération de Lens-  
Liévin  
1<sup>er</sup> Vice-Président du Pôle  
Métropolitain de l'Artois

**Alain WACHEUX**

Président de la Communauté  
d'agglomération de Béthune-  
Bruay Artois Lys Romane  
2<sup>ème</sup> Vice-Président du Pôle  
Métropolitain de l'Artois

**Jean-Pierre CORBISEZ**

Président de la Communauté  
d'agglomération d'Hénin-  
Carvin  
3<sup>ème</sup> Vice-Président du Pôle  
Métropolitain de l'Artois